

**Motiver et fidéliser les équipes**

**Recruter du personnel**

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents

**Mettre aux normes les accueils de loisirs**

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes

**Pallier l'absentéisme**

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

**Améliorer les contenus**

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

**Elever le niveau scolaire**

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Connaissance commune
- ✓ lien écoles- loisirs

**Mettre en vie la ville, le village, les quartiers**

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

**Rendre l'art et la culture accessibles à tous**

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard

**Aider à la parentalité**

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion

**Favoriser la transmission**

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres



La formation amène à se questionner sur sa pratique et à faire évoluer ses propositions. L'apprenant s'implique et développe un sentiment d'appartenance à une profession. Ces actions mises en place fidélisent les équipes et créent une philosophie commune.

Formations qualifiantes, diplômantes ou continues peuvent aider à la réussite de ces objectifs.



**Les formations continues**

**Développer de nouvelles compétences.**

Exemples de formations :

- ✓ Pédagogie du jeu
- ✓ Punitives - sanctions
- ✓ Connaissance de soi et relations aux autres
- ✓ Fixer des objectifs et les évaluer
- ✓ Techniques d'animations (magie, sciences, ...)

**900 € par jour**

**Les formations diplômantes**

**Obtenir un diplôme professionnel et répondre aux exigences Jeunesse et Sports.**

- ✓ Niveau V : CP JEPS
- ✓ Niveau IV : BP JEPS
- ✓ Niveau III : DE JEPS

Centre de formation partenaire : Com'Tech - agréé Jeunesse et Sports

**Sur devis**



- Réduction de l'absentéisme
- Engagement des vacataires sur du long terme
- Dynamisation des équipes permanentes
- Engagement des agents permanents vers le tutorat



- ☺ Développement des compétences techniques et pédagogiques.
- ☺ Un seul interlocuteur pour toutes les formations.
- ☺ Contenus, indicateurs de réussite et niveaux d'exigence définis avec la collectivité.
- ☺ Dynamique de formation.
- ☺ Amélioration des contenus.
- ☺ Valorisation des équipes.



## Conventionner les accueils

### Recruter du personnel

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents



### Mettre aux normes les accueils de loisirs

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes



### Pallier l'absentéisme

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

### Améliorer les contenus

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

### Elever le niveau scolaire

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Connaissance commune
- ✓ lien écoles- loisirs

### Mettre en vie la ville, le village, les quartiers

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

### Rendre l'art et la culture accessibles à tous

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard



### Aider à la parentalité

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion



### Favoriser la transmission

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres

Anticiper les temps d'encadrement, c'est stabiliser une équipe et anticiper les éventuels remplacements pour une bonne organisation. Grâce au partenariat et au conventionnement, Scenoconcept et la collectivité s'engagent sur des temps de présence et d'actions tout au long de l'année.

	En direct avec la mairie	Conventionnement Scenoconcept
Temps de présence terrain	1 739 heures	1 739 heures
Salaire annuel	1 739 h x 16,21 € = 28 190 €	26 190 €
Remplacement en cas d'absence	<b>Pas prévu</b>	<b>Prévu et organisé</b>
Recrutement de l'agent	<b>Pas prévu</b>	<b>Prévu et organisé</b>
Formations internes	<b>Pas prévu</b>	<b>Prévu et organisé</b>
Gestion de l'agent	<b>Pas prévu</b>	<b>Prévu et organisé</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 190 €</b>	<b>26 190 €</b>



**Gain financier pour la ville :  
2 000 € par poste et par an**

- 1 absence maximum par poste et par an
- Stabilité de l'équipe sur l'année
- Base d'intervention : 1 739 h

- ☺ Pas de temps de recrutement.
- ☺ Remplacement en cas d'absence de l'intervenant.
- ☺ L'intervenant maîtrise au moins 2 techniques d'animation.
- ☺ Possibilité de changer d'intervenant au cours de l'année pour s'adapter au public et/ou aux projets de la ville.
- ☺ Stabilité de l'équipe sur l'année.
- ☺ Respect des normes Jeunesse et Sports
- ☺ Echanges de pratiques entre les agents de la ville et l'intervenant.
- ☺ Possibilité de mettre en place des stages ou des séjours.

